

N°17

Le bulletin municipal - Juillet 2023

 **Refuges**
LPO
Convention 2022 - 2026

Refuge de Saint Yrieix sous Aixe

Le petit
MONDE
Saint-Yrieix-Sous-Aixe

LE GRAND FOCUS

Fête de la Rose / Labellisation LPO

Remerciements



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Marie-Laure & Viviane Vevaud Restoin

Mme **Viviane Restoin**, secrétaire de mairie depuis 1992 prend sa retraite. Nous tenons à la remercier pour son travail durant ces années, ses connaissances, son excellent relationnel, son implication et sa gentillesse. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

Mme **Marie-Laure Vevaud** la remplace, avec déjà une forte expérience dans ce domaine puisqu'elle elle exerce la même activité à Sainte-Marie-de-Vaux depuis 2015. Nous espérons qu'elle appréciera ce nouveau poste qui va donc lui permettre de réaliser un travail à temps plein réparti sur les 2 communes.

Les **horaires d'ouverture** de la mairie ont été légèrement modifiés et sont désormais les suivants : **mardi et jeudi de 9h à 12h30 et le samedi de 8h30 à 12h30.**

Gérard Boucheteil



Le petit monde de Saint-Yrieix-sous-Aixe
Directeur de publication : **Gérard Kauwache**
Rédacteur en chef : **Lionel Forestier**
Comité de rédaction : **Christine Pougnon, Hélène Pommier, Gérard Boucheteil, Isabelle Gabaud, Stéphanie Barrier, Marie Aufaure.**

Rédacteurs :
Le conseil municipal
Le comité consultatif communication
Les associations communales et extérieures
Contribution communauté de communes du Val de Vienne
Photos et images : illustrations sur internet ou créditées

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

En ce début d'été où la nature explose de couleurs et de senteurs, je voudrais saluer la beauté et le dynamisme de notre commune.

Sa beauté, nous la connaissons bien car nous la vivons au quotidien.

D'ailleurs, nombreux sont les gens de passage qui tombent aussi sous son charme.

Continuons donc tous ensemble à prendre soin de ce précieux cadre de vie.

Son dynamisme, quant à lui, relève de plusieurs facteurs.

- *La natalité.*

La population a rajeuni. Nous comptons, à ce jour, près de 70 enfants de moins de 10 ans.

Si nous ajoutons les adolescents de moins de 18 ans, les jeunes représentent 20% de la population totale.

C'est un atout considérable pour notre commune car la jeunesse est l'avenir. Aujourd'hui, ils sont ceux qui permettent de maintenir des classes à l'école et au collège.

Demain, ils seront ceux qui prendront la relève pour gérer la vie communale et associative.

- *La vie associative.*

Je veux remercier ici les Président.e.s d'associations et tous les bénévoles qui donnent beaucoup d'eux-mêmes pour animer la commune.

Plusieurs manifestations ont eu lieu au cours de ce 1er semestre : concerts, récital, théâtre, bal, fête de la Rose, ball-trap....ainsi que des cours hebdomadaires de gym, de tango, d'occitan, d'activité physique adaptée....et la livraison chaque semaine des Paniers Libres....

On ne peut que féliciter les organisateurs pour leur dévouement au service de la commune et apprécier comme il se doit le panel des activités proposées.

- *La vie économique*

Les agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, propriétaires de gîtes...installés sur la commune sont autant de professionnels qui participent à son rayonnement.

Leur travail et leur capacité d'adaptation sont un atout majeur.

À titre d'exemple, je vous invite à lire l'article sur « Les Jardins d'Iriès ».

J'espère pour chacun le meilleur dans son domaine.

Enfin, je veux remercier Viviane qui vient de prendre sa retraite après plus de 30 ans au service de la collectivité. Grande professionnelle, toujours courtoise, souriante, dévouée et loyale, elle a donné le meilleur d'elle-même. Nous lui souhaitons de vivre des jours heureux en compagnie des siens, sachant qu'elle ne restera jamais trop longtemps éloignée de quelque activité arédiennaise.

Passez un bel été et profitez de ce temps pour vous ressourcer.

Bien à vous.

Gérard Kauwache



Sommaire

4 - 9 »

LA VIE MUNICIPALE
(Point financier)

10 - 11 »

LE GRAND FOCUS

12 »

LES TRAVAUX & CHANTIERS

13 »

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

15 - 16 »

LA VIE ASSOCIATIVE

17 »

LES INFOS GÉNÉRALES

18 - 19 »

LES ÉVÈNEMENTS

20 »

UN MOMENT D'EXCEPTION

La vie municipale



État civil 2022

Naissances

RATTERIE :

Mia, Zoé LE GALLIC-BEUF née à Limoges le 20 octobre
Janice, Lilie BARRIER née à Saint-Junien le 3 novembre
Ethan MARTINAUD né à Limoges le 29 décembre

ERIN :

Malo, Henri VAUDON né à Limoges le 30 octobre



Rappel

La plateforme du Mas Judaud pour le dépôt des déchets verts est toujours à votre disposition. Pour plus d'information, voir en mairie.



Mariages

BOSREDON :

Nathalie COLOMBIER et David Stéphane COTTIN, le 21 Mai

LE MOULIN BARLET :

Aurore Jacqueline JEAN et Fabien ALMEIDA, le 18 Juin



Décès

RATTERIE :

Guy VEVAUD, le 11 Mars

LA GRAULIERE :

Jean - Claude Calixte BROUAT, le 19 février

Bilan ramassage Encombrants

Le ramassage des encombrants des particuliers s'est déroulé sur quatre semaines courant février et mars. À cette occasion, une opération de recyclage a été réalisée. Les quantités ramassées étant toujours aussi importantes, cette action sera répétée l'an prochain probablement à la même période.

Gérard Boucheteil

4



Attention :

C'est déjà une obligation en temps normal mais en raison du risque incendie déjà fort, tout feu même sur une parcelle privée est totalement interdit.

Belle action de recyclage

L'ALSEA (Association Limousine de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) regroupe plusieurs structures en faveur des enfants et de leurs familles. Parmi celles-ci, le Service d'Action Educative en milieu ouvert (créé par arrêté du conseil départemental de la Haute-Vienne) a pour but d'aider les jeunes en difficulté et de leur permettre de retrouver une vie classique.

Ainsi un organisme appelé « L'ATELIER » (Isle), qui a récupéré 10 vélos provenant de la commune, permet à ces jeunes de bénéficier d'un vélo neuf pour leurs déplacements et de voir leurs destinées plus joyeuses. Merci pour eux.



M. Loriferne



Usage de l'eau en Haute Vienne

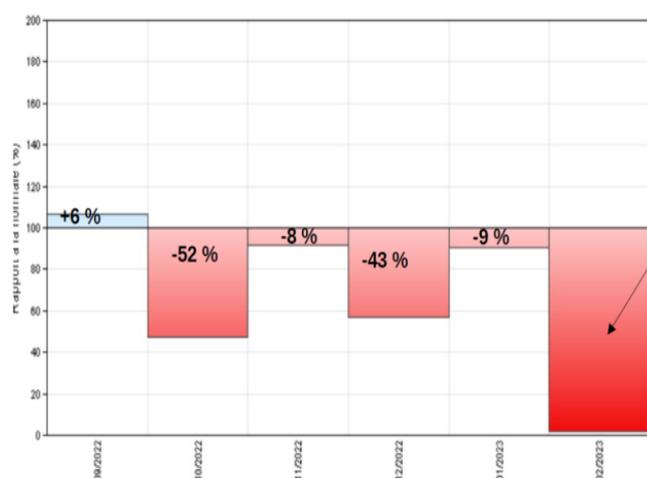
État de vigilance

Au vu des faibles précipitations depuis l'été et l'automne 2022, la Haute-Vienne connaît un important déficit en eau de l'ordre de 30 % d'une année normale. Le département est ainsi placé en **état de vigilance**.

En conséquence, le débit des cours d'eau, la recharge des nappes souterraines et globalement les ressources en eau pour l'année 2023 ne sont pas à ce jour reconstitués.

La production d'eau potable reste donc très fragile et tous les usagers de l'eau sont appelés à faire preuve de civisme et d'écoresponsabilité en adoptant des mesures de surveillance et d'économie de leur consommation pour maintenir des conditions minimales en termes d'alimentation en eau potable et de vie dans les milieux aquatiques.

Rapport à la normale des cumuls mensuels des précipitations agrégées depuis sept.2022



Du 1^{er} au 19/02 il est tombé en moyenne 1 seul mm !! (normale partielle : 56 mm)



Cadre de mise en œuvre des mesures temporaires de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse :

- **ÉTAT DE VIGILANCE** : renforcement de la surveillance (bilans météorologiques, débits des cours d'eau, niveau des ressources en eau potable etc ...)
- **ÉTAT DE CRISE** : Interdictions d'arrosage (8h à 20h des espaces publics et privés), du lavage des véhicules des terrasses et des toitures, de la vidange et le remplissage des piscines, etc...
- **ÉTAT DE CRISE RENFORCÉE** : interdictions supplémentaires (arrosage, prélèvements en milieu hydrographique etc...)

En cas de non-respect des prescriptions en état de crise et de crise renforcée, des poursuites pénales et des sanctions selon l'article R216-9 du code de l'environnement sont applicables et passible d'une amende de 5^{ème} classe (1500€ montant qui peut être portée à 3000€ en cas de récidive).



Les communications de la Préfecture de la Haute-Vienne en cas d'état de crise seront publiées sur Intramuros ou par voie d'affichage municipal.

L'eau est une ressource rare, alors économisons-la.

Chacun d'entre nous doit adopter les bons réflexes pour préserver l'environnement.

Retrouvez toutes les informations utiles sur :

<https://www.haute-vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/SECHERESSE>

<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

Les Finances municipales



Madame, Monsieur,
 Je vous invite à prendre connaissance du bilan financier 2022 de la commune. Il est bon, tant en fonctionnement qu'en investissement (tous les indicateurs sont au vert). Malgré les apparences, il reste fragile. En effet, la réforme de la taxe d'habitation nous a déjà privés d'une partie de nos recettes.

<u>POUR MEMOIRE (exercice 2021)</u>	
• Résultat de fonctionnement antérieur reporté.....	104 321.49
• Résultat d'investissement antérieur reporté.....	31 542.51
<u>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022</u>	
• Solde d'exécution de l'exercice.....	1 197.65
• Solde d'exécution cumulé ligne 001.....	32 740.16
<u>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022</u>	
• Rappel du solde d'exécution cumulé.....	32 740.16
• Restes à réaliser en dépenses.....	0
• Restes à réaliser en recettes.....	0
TOTAL	32 740.16
<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</u>	
• Résultat de l'exercice.....	36 619.54
• Résultat antérieur.....	59 321.49
Total à affecter.....	95 941.03

Compte d'affectation (partie 1)

Aujourd'hui nous devons faire face à une augmentation sans précédent de nos charges de fonctionnement.

<u>AFFECTATION</u>	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Crédit du compte 1068).....	13 000.00
TOTAL.....	13 000.00
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter sur BP 2023 ligne 002.....	82 941.03

Compte d'affectation (partie 2)

Cet état de fait nous oblige à revoir notre fiscalité pour garantir l'équilibre financier. Vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation détaillée de la situation. Je reste à votre disposition pour répondre à toutes les questions.

Bien à vous

Gérard Kauwache





Compensation de la perte de la taxe d'habitation

Lors de la fin de la perception de la taxe d'habitation par les communes, un mécanisme compensatoire a été mis en place...

Un équilibre à l'euro près ? Pas vraiment !

La compensation de la taxe d'habitation par celle du foncier bâti perçue par le Département a été appliquée, pour notre commune, avec un **coefficient correcteur négatif de 24667 €/an**.

La raison en est que le taux de notre taxe d'habitation au moment de la réforme était trop bas !

Nous étions à un taux de prélèvement à 8,96 alors que nous aurions dû être au minimum à un taux de 10 pour avoir un coefficient correcteur positif.

Lettre au Ministre

Face à une telle situation, j'ai écrit au Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Lemaire pour lui signifier que cette mesure corrective mettait gravement en danger l'équilibre et l'avenir financier de la commune.

La réponse d'Olivier Dussopt, alors Ministre du Budget qui reprenait en détail le dispositif de la Loi, était sans appel : aucun aménagement n'était possible !

Le Conseil municipal a donc été saisi pour réfléchir aux économies envisageables.



Décisions prises :

- 1 / Réduire la durée de l'éclairage public
- 2 / Augmenter les tarifs de la salle des fêtes
- 3 / Ne pas appliquer l'augmentation de 100% des indemnités d'élus (maire + adjoints) prévue par l'Etat pour les communes de moins de 500 habitants, permettant ainsi une économie de 14 000 €/an

Un constat qui interpelle :

Ces premières mesures ont permis d'amortir les effets du coefficient négatif. Cependant la crise que nous traversons n'épargne pas notre commune.

Les charges de fonctionnement pour 2023 augmentent de près de 40 000 €.

Impacts en 2023

REPERES

2022 En €/hab	Saint Yrieix sous Aix	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	167	317	222	231
Charges de personnel	197	404	252	230
Charges de gestion courante	60	116	155	159
Charges réelles financières	4	9	9	11
Charges réelles exceptionnelles	0	2	2	4

Strate de référence :
Population : 435
Régime fiscal : FPU : Communes de 250 à 500 habitants

(Dépenses)

Une impasse budgétaire ?

Les tableaux montrent que nos dépenses et nos recettes (en € par habitant) sont inférieures à la moyenne de celles des communes de même taille.

Dans ce contexte, nous ne pouvons pas faire mieux avec le budget disponible, sauf à la marge.

Il n'est pas réaliste non plus d'envisager de réduire les

dépenses de fonctionnement à hauteur de 40 000 €.

C'est tout simplement impossible !

Une solution de court terme :

Pour équilibrer le budget 2023, nous avons été obligés de verser 26000 € de la réserve en section de fonctionnement et seulement 13000 € en investissement (voir le compte d'affectation sur la page précédente).

Cette situation ne peut pas et ne doit pas se pérenniser.

Cela provoquerait « un effet ciseau » qui mettrait la commune en grande difficulté.

La réserve financière sert d'une part à garantir le fonctionnement courant de la commune pendant au moins 90 jours et d'autre part à investir.

Elle n'est pas faite pour combler le manque de recettes.

REPERES

2022 En €/hab	Saint Yrieix sous Aix	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	264	509	438	427
Dotations et participations	183	335	250	240
Ventes et autres produits courants non financiers	66	159	125	146
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produits réels exceptionnels	0	7	10	12

Strate de référence :
Population : 435
Régime fiscal : FPU : Communes de 250 à 500 habitants

(Recettes)



Le contexte est difficile.

Soit nous laissons « glisser » et nous nous exposons demain à de gros problèmes, soit nous agissons pour assurer l'avenir.

Après de nombreux échanges et réflexions, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de relever les taux de fiscalité locale au niveau de la moyenne des communes de même taille.

Cela permettra de percevoir 30000 € de recettes supplémentaires et d'amortir en partie l'augmentation des charges de fonctionnement.

Sincérité et transparence

Je suis parfaitement conscient de l'effort demandé dans cette période difficile mais je sais aussi que vous en comprenez l'enjeu et les objectifs. Nous ne faisons pas cela par choix mais par obligation. "

Le document de valorisation financière et fiscale, le compte administratif qui reprend l'ensemble des opérations réalisées, les courriers des ministres..., sont consultables en mairie.

Gérard Kauwache

Commune : Divers



C'est reparti !

La vente de légumes à la ferme a repris avec un nouvel horaire : tous les samedis matins.

Le site est toujours disponible pour réserver vos légumes à l'avance : <https://coopcircuits.fr/lesjardinsdiries/shop>

Ou venez directement choisir vos légumes à la ferme, retrouvez courgettes, concombres, salades, pomme de terre, petit pois, betterave, oignons blancs, carottes, basilic, fèves...

Simon Bertin



Vente de légumes à la ferme Tous les samedis 9h30/12h



Adresse : 3051 route du val d'Iriès 87700 Saint Yrieix sous Aix
Réservation possible en ligne :
<https://coopcircuits.fr/lesjardinsdiries/shop>
Renseignements : Simon 06 02 09 66 66



3 Rappels

1 - Evolution de la communication municipale

Si vous souhaitez recevoir le prochain journal communal en version dématérialisée, transmettez-nous vos nom, prénom et coordonnées mail. Pour y apporter votre contribution (articles, photos, etc.), prenez contact avec la mairie.

Tél ; mail et application smartphone : « Intramuros » (utiliser l'onglet « signaler » sur page d'accueil)

2 - Horaires de réalisation de travaux bruyants

Les travaux bruyants (jardinage, bricolage, ...) doivent être réalisés prioritairement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et de 14h à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Toute autre situation doit être très exceptionnelle et s'inscrit toujours dans le respect des règles de bon voisinage.

3 - Taille des haies et des arbres (protection nidification)

Pour les agriculteurs bénéficiant de la Politique Agricole Commune, la taille des haies et des arbres est interdite du 15 mars au 15 août, période de nidification de nombreux oiseaux. L'Office Français de la Biodiversité recommande aux particuliers de faire de même pour la préservation de la faune.

Le Grand Focus

Fête de la Rose - LPO

La Fête de la Rose en images

Parce que souvent les photos
en disent plus que les mots...



Bien sûr la décoration de l'église





Une double célébration avec les élus des différentes collectivités.



Le parrain 2023 : Allain Bougrain-Dubourg, sa rose et la labellisation LPO



Un baptême comme il se doit et une grande affluence pour assister à l'événement de l'année sur la commune



Les travaux & Les Chantiers



Fin de la restauration de l'église :

La deuxième tranche des travaux de restauration de l'église a pris fin courant mai.

Le crépi extérieur de la façade nord et du pignon est a été totalement retiré, les pierres ont ainsi été mises en valeur avec la reprise des joints.



Travaux intérieurs

La base des murs a reçu un enduit spécial qui permet une bonne respiration. Tout le circuit électrique a été refait, de nouveaux spots éclairent l'ensemble du bâtiment, l'ancien compteur a été remplacé et un nouveau système de sonorisation a été mis en place.



Tous les vitraux, après avoir été démontés, nettoyés et réparés, ont été reposés avec une protection extérieure grillagée en cuivre.

Gérard Boucheteil



La transition écologique

Labellisation LPO

Une belle concrétisation !

Lors de la Fête de la Rose du dimanche 4 juin, Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, a remis cette reconnaissance à notre commune. Ce label récompense le travail du Comité Consultatif de la Transition Ecologique. La mairie en remercie tous les membres ainsi que les agents communaux qui ont œuvré sur le terrain pour la biodiversité.

Gérard Boucheteil



Un grand merci à M. Marena, directeur de l'école de Saint Priest-sous-Aixe pour nous avoir associés ainsi que les membres de la LPO à un projet pédagogique (cf ci-dessous). Félicitations aux enfants pour ces réalisations et merci aux parents qui ont participé.

Une action pédagogique



Les élèves de Petite et Grande Section de Maternelle de Saint-Priest-sous-Aixe, ont conduit le projet « les oiseaux familiers de notre environnement » qui s'inscrit dans une démarche active d'éducation au développement durable.

M. Boucheteil et M. Labidoire de la Ligue pour la Protection des Oiseaux sont intervenus dans la classe pour sensibiliser les élèves à un enjeu écologique fort : la protection des oiseaux. Les enfants ont pu notamment apprendre à reconnaître les oiseaux, à prendre soin d'eux grâce à l'installation de mangeoires, hôtels à insectes et niochirs. Chacun a ainsi appris à fabriquer des niochirs puis à les décorer. Le samedi 25 février 2023, la mairie de Saint-Yrieix-sous-Aixe a organisé une matinée pour le montage des niochirs où tous les élèves et les parents étaient invités. Des niochirs ont également été installés dans le bourg de la commune. Chacun est reparti avec son niochir pour l'installer chez lui, suivre la nichée et ainsi participer à une action citoyenne en faveur des oiseaux. Les élèves ont aussi fabriqué des jeux pour apprendre à reconnaître les oiseaux, les dessiner, écouter leur chant. Leur travail a été exposé à l'occasion de la Fête de la Rose.

M. Marena



Suivez l'intégralité de l'aventure en consultant l'article du blog de la classe en scannant le QRcode



La vie associative



Association troisième zip



Depuis janvier 2023, Rencontre du Troisième Zip organise des moments de couture entre bénévoles. Au programme, fabrication d'objets qui sont ensuite vendus au profit de l'association, ainsi que la réflexion concernant des projets d'aide. Bien sûr ce n'est pas que du travail, ce sont aussi des rencontres amicales entre bénévoles autour d'un café ou d'un repas. L'association était présente à la Fête de la Rose.

Joke Hendrix-Leflaive

L'association est également intervenue chez POLARIS Formation auprès des élèves AES (Accompagnant Educatif et Social) pour montrer les exemples d'adaptation de vêtement ou d'accessoires d'aide. L'échange avec le groupe a été constructif. Suite à cette réussite, nous devrions intervenir régulièrement avec la mise en place d'ateliers de couture

« Rencontre du Troisième Zip » sera présent au Forum des Associations de Limoges le 2 et 3 septembre 2023 et au 12ème Forum sur le "Maintien à domicile des personnes âgées et handicapées vieillissantes" organisé par InCoG'Isle le 6 octobre 2023 à Isle.

Enfin, nous ferons des journées couture entre bénévoles en octobre et novembre.



Association de Chasse Communale Agréée

14

Suite à l'assemblée générale de chasse du 25 mai Gérard Sansonnet jusqu'alors président de l'ACCA n'a pas souhaité poursuivre. De fait, Quentin Jourdan, candidat, est élu. Je remercie l'ensemble des chasseurs de m'avoir fait confiance. Mes premiers objectifs sont la sécurité et la bonne entente, durant les périodes de chasse, entre toutes les personnes (promeneurs, cyclistes, motards, automobilistes et chasseurs). Ce loisir de plein air se doit d'être réalisé en toute sécurité et je serai intransigeant sur cet aspect. Je serai attentif et à l'écoute, autant que possible, à toutes les questions et les demandes qui me seront adressées.

Par ailleurs nous allons organiser quelques manifestations : le traditionnel loto de l'ACCA et des repas de chasse.

« La chasse est une passion, elle nous permet de passer du temps ensemble dans la nature, avec nos chiens, et si gibier il y a, de le partager »

Merci à tous

Quentin Jourdan

Association Les Pépettes du 87

Les Pépettes du 87 est une association loi 1901 créée pour participer au 4L Trophy 2024 (15 février au 25 février 2024). Publiée le 16-05-23 au JO, elle marque le début de notre participation au raid !



Le 4L Trophy c'est quoi ?

Il s'agit d'un raid humanitaire, à bord d'une Renault 4L. Ce périple de 10 jours, avec près de 6000km, au départ de Biarritz, permet aux 1500 équipages d'acheminer des affaires scolaires et sportives aux enfants du Sud Marocain.

Pour nous soutenir :

- Dons financiers – nous avons besoin de 12000€ (réparation 4L, essence, pièces mécaniques...)
- Conseils et préparation de notre 4L (carrosserie, pièces)
- Dons matériels (affaires scolaires, sportives, alimentation, médicale..)
- Idées d'activités
- Prêts matériels

À travers cette association, nous allons rechercher des sponsors, organiser des activités de financement, gérer les fonds et organiser notre périple

Pour nous contacter :

Association les Pépettes du 87
Lageas, 87700 St Yrieix-sous-Aixe
pepettesdu87@gmail.com
06 33 07 75 96
06 59 92 25 33



Morgan Jourdan et Gwenaelle Champeil

L'association Les pépettes du 87 organise
VIVE LA FRANCE
14 JUILLET
JOURNÉE GRILLADES 11H-22H30
AUBERGE LE GARAGE, LAGEAS
ST YRIEIX SOUS AIXE
JEUX POUR ENFANTS
TOMBOLA A 20H
BALADE EN PONEY
MUSIQUE A snow Lion
TATOUEUR (FLASH) Chris robin
RESTAURATION
Pour plus d'informations
Gwenaëlle CHAMPEIL Morgane JOURDAN
06 33 07 75 96. 06 59 92 25 33
lespepettesdu87@gmail.com
Une partie des bénéfices sera reversée à l'association Les pépettes du 87 laquelle a pour objectif la participation au 4 L trophy
Ne pas jeter sur la voie publique



Association Les Arédiens se bougent

Depuis le début de l'année,

- Une randonnée a été organisée dans la forêt des Loges le 29 janvier 2023 ;
- Un bal trad s'est déroulé le 27 mai ;
- Des cours réguliers de Pilates et de tango ont lieu.

Reprise des activités début septembre. Une information sera faite au sein de la commune.

Laure Gabrielle



L'association soutient l'installation locale d'agriculteurs. Ces derniers mois plusieurs d'entre eux nous ont rejoint pour nous proposer leurs produits.

- Simon Bertin (Les Jardins d'Iriès), installé sur la commune, cultive des légumes bio.
 - Denis Varenne (L'écureuil) produit de l'huile de noisette et autres dérivés à Cognac la Forêt.
 - La ferme de Belardia en Dordogne nous propose des produits laitiers bio (yaourt, lait, fromages frais,..) et avec le label Lait de Foin qui garantit une nourriture sans aliments fermentés ni OGM.
 - Hélène et les bourgeons produit des fleurs coupées à Gorre.
 - Yanna a installé son Fournil de la Bourgonie à Saint Cyr pour nous proposer pains et biscuits.
- Paniers Libres, composer son panier librement sans abonnement, si vous voulez goûter de bons produits locaux, commandez en ligne et venez chercher votre commande le mercredi soir.

https://coopcircuits.fr/paniers-libres/shop#/home_panel

Sabine Marie

Association du Comité des Fêtes

Après cette édition de la Fête de la Rose, le Comité des Fêtes prend un nouvel élan avec une équipe de bénévoles pleine de motivation.

Il est prévu de faire perdurer les manifestations existant depuis de nombreuses années mais une réflexion est déjà engagée pour l'organisation de nouveaux projets.

Une réunion de bilan et perspectives a eu lieu à la fin du mois de juin. Nous vous donnons donc rendez-vous en septembre pour la mise en place des prochaines manifestations. La date sera communiquée sur Intramuros et sur la page Facebook « Comité des Fêtes de Saint-Yrieix-sous-Aixe »

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement :

comfetes.saintyrieixsousaix@gmail.com ou

06 81 34 89 53

Stéphanie Barrier

Les infos Générales



« Com/Com » Val de Vienne

Rôle de la Maison Sport Santé

Le 12 mai dernier, à Aix-sur-Vienne, a eu lieu l'inauguration des locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) et la **Maison Sport Santé (MSS)** financés par la Communauté de Communes.

Madame la Préfète, Madame la Directrice de l'Agence Régionale de Santé et de nombreux élus étaient présents.

Une MSP regroupe des professionnels de santé pour une offre complète de soins.

Une MSS propose à des patients **une activité sportive adaptée** à leur état physique.

Un éducateur de Limousin Sport Santé, rémunéré par la Communauté de Communes, encadre et évalue la progression de chacun.



L'adpad recrute...

CDD / CDI

RECRUTE
Des intervenants
A Domicile (h/f)

Tu aimes le contact, prendre des initiatives, être autonome,
Tu es patient, polyvalent, responsable, avec le sens du service.

Tu veux gagner
de l'argent ?

Tu es motivé ?

Tu es dispo !

REJOINS-NOUS !

Suivez-nous !
#adpad87

**SUR TOUTE
LA
HAUTE-VIENNE**

SI
services à
la personne

Association loi 1901 sans but lucratif - N° d'identification en Préfecture : 0545 du 20/10/1960 - N° SIRET : 77807330700046 - Renouvellement d'autorisation N° 05-122 - du 1er août 2020 par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne - Agréée petite enfance et mandataire - N° SAP / 778073307 le 29/06/16 par le DSDS/CCYS Nouvelle-Aquitaine - Code APE : 8810A

RÉSEAU
adédodom
La Néolite du domicile



Retour sur les événements

Les cérémonies



Cérémonies du 19 mars et du 8 mai 2023

La commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie a eu lieu le dimanche 19 mars et celle de la Victoire de la Seconde Guerre mondiale le 8 mai. Elles se sont déroulées autour du monument aux morts. La mairie remercie Louise Babule pour sa lecture du texte de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Lionel Forestier

La culture au grand jour

Théâtre « le mystère du joueur de cornemuse »

Dans le cadre de la quinzaine culturelle du Département de la Haute-Vienne, la compagnie « Ni Une Ni Deux » s'est produite dans la salle des fêtes de la commune le samedi 1^{er} avril dernier. Ce spectacle avait pour objectif de faire venir la culture jusque dans des communes rurales comme Saint-Yrieix-sous-Aixe tout en faisant connaître la richesse de la création artistique locale. Ce fut un franc succès pour cette opération puisqu'elle a fait salle comble !





Théâtre Las Babulas

Deux représentations

Ce fut un grand plaisir d'accueillir et de jouer avec la merveilleuse chanteuse ukrainienne Oksana Solovievo, ainsi qu'avec le "Nyckles Duo" de Laurent Vercambre et Jean Darbois.

Le "Nyckels Duo" a un répertoire étendu qui montre la vaste gamme d'expression de leur instrument.

Leur performance était un voyage merveilleux et inattendu, plein de tons riches, d'harmonies expansives et de rythmes entrelacés.



Oksana est une vraie diva ! C'était incroyable d'entendre sa voix remplir le Théâtre Las Balubas dans ma grange. Elle a chanté une variété de chansons d'opéras et de jazz, mais le moment le plus émouvant est venu lorsqu'elle a chanté la chanson ukrainienne traditionnelle qui est devenue le symbole de la résistance contre l'invasion russe. C'était extrêmement puissant et rempli d'émotions, je pense que tout le monde a pleuré avec elle.

À la fin de leurs concerts, Oksana et le duo Nyckels ont improvisé en jouant avec mon orchestre animé par des ventilateurs électriques. C'était un moment de joyeuse folie pour terminer les concerts!

Herbert Elsky



Les Ostensions

Limousines

La participation de
Saint-Yrieix-sous-Aixe

Le samedi 20 Mai 2023 ont eu lieu les ostensions à Aix-sur-Vienne.

Tous les 7 ans, la ville célèbre Notre-Dame-d'Arliquet et son saint patron Alpinien, compagnon de saint Martial.

La châsse de Saint Yrieix a été présentée lors de cette procession.

Les ostensions sont organisées dans 15 communes de la Haute-Vienne, 3 communes de la Charente, 2 communes de Creuse et 1 commune de la Vienne. Ces célébrations uniques revêtent un caractère identitaire important pour les Limousins.

Les ostensions limousines sont une tradition religieuse et populaire remontant à la fin du X^e siècle.

Le 4 décembre 2013, l'UNESCO a inscrit les Ostensions Septennales Limousines sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Isabelle Gabaud



Nous
contacter

Mairie de Saint-Yrieix-Sous-Aixe

05 55 03 81 86

mairie.saint-yrieix-sous-aixe@wanadoo.fr

À BIENTÔT !